



Assemblée générale

Soixante-dixième session

12^e séance plénière

Dimanche 27 septembre 2015, à 18 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. (Danemark)

La séance est ouverte à 18 h 20.

Séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale

Points 15 et 116 (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie.

M. Lajčák (Slovaquie) (*parle en anglais*) : À l'aube du nouveau millénaire, nous nous sommes réunis ici, avec l'ambition d'éliminer la pauvreté et nous avons donné naissance aux huit objectifs du Millénaire pour le développement. Une fois de plus, nous sommes tous ici pour examiner ce que nous avons accompli et ce qu'il nous reste à faire pour que notre ambition commune devienne réalité. Malgré les progrès indéniables accomplis, des disparités persistent entre régions et

entre pays. En ce moment-même, quelque 800 millions de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté. Elles ont été laissées pour compte.

Nous nous félicitons de l'adoption par l'Assemblée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), un programme révolutionnaire, global et sans exclusive dont l'objectif est d'assurer une vie prospère et décente pour tous. La Slovaquie remercie le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et les cofacilitateurs des efforts assidus qu'ils ont déployés pour élaborer un document final équilibré. La Slovaquie a pris une part active au processus préparatoire, tant par son rôle au sein du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, qu'en qualité de membre du Comité intergouvernemental sur le financement du développement durable qui a préparé la voie à l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba. Nous saluons et appuyons l'ensemble des 17 objectifs de développement durable. Ils font fond sur les priorités du Millénaire, à savoir l'éradication de la pauvreté, la prospérité et l'égalité des sexes, tout en incluant de nouveaux facteurs clefs pertinents du développement durable dont j'aimerais parler ici de manière plus approfondie.

Premièrement, l'un des enseignements cruciaux que nous avons tirés des objectifs du Millénaire pour le développement est qu'ils portaient essentiellement sur les cibles statistiques de la réduction de la pauvreté tout en mettant moins l'accent sur la mise en place de conditions socioéconomiques, sur les infrastructures,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29260(F)



Document adapté

Merci de recycler



sur la lutte contre les menaces mondiales posées au développement et sur la création d'un environnement propice à la réalisation de ces objectifs. La Slovaquie estime que tous ces aspects – y compris l'état de droit, la bonne gouvernance et des institutions inclusives – sont tout aussi importants et fondamentaux. Nous considérons que la réforme du secteur de la sécurité est un paramètre relatif à la réalisation de l'objectif 16, sur des sociétés pacifiques et ouvertes. L'absence d'un environnement porteur risque d'avoir des effets négatifs sur nombre d'objectifs de développement durable tels que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et une croissance économique partagée.

Deuxièmement, ce nouveau Programme énonce des cibles plus spécifiques sur la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. Des objectifs environnementaux clairement définis devraient insuffler une dynamique indispensable et préparer la voie au succès de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris. Nous sommes sur la bonne voie.

Troisièmement, la Slovaquie est favorable à la revitalisation du partenariat mondial, telle que proposée dans l'objectif 17. Nous sommes impatients de faire fond sur les résultats positifs émanant de l'objectif 8, tels les principes du Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement et ses initiatives volontaires.

Comme nous en avons discuté à Addis-Abeba, l'aide publique au développement reste capitale pour le développement de nombreux pays. Dans le même temps, la mobilisation de l'ensemble des ressources intérieures est l'un des éléments cruciaux à utiliser dans le contexte national. C'est là que la Slovaquie voit sa plus grande contribution au développement, dans le partage de son savoir-faire en matière de réforme fiscale et de collecte des impôts. Un nouveau partenariat mondial, c'est aussi une coopération sans exclusive avec toutes les parties prenantes, dont la société civile et le secteur privé.

Les objectifs de développement durable doivent être mis en œuvre à deux niveaux : au niveau mondial par le biais d'une coopération coordonnée et inclusive, et au niveau individuel par le biais de stratégies mises en œuvre au niveau national. Chaque État Membre doit y aller de sa participation et de sa contribution dans la mesure de ses capacités régionales et nationales. Le succès dépendra d'actions conjointes et de responsabilités individuelles.

Nous avons besoin, enfin d'un mécanisme de suivi et d'examen systématiques aux niveaux national, régional et mondial, reposant sur des indicateurs intelligents et équilibrés. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable pourrait être en mesure de veiller à la mise en œuvre du Programme au niveau mondial afin d'en préserver le caractère universel.

Face à l'un des plus grands défis qui pèsent sur l'humanité, nos efforts seront tous réduits à néant si nous ne faisons pas montre de la volonté d'aller au-delà de nos discours politiques. Nous devons avoir le courage de mettre ce Programme au-dessus de nos intérêts collectifs et individuels. Dans sa sagesse, le Mahatma Gandhi nous disait que la force ne vient pas de la capacité physique, mais d'une volonté indomptable. Alors, profitons de cette dynamique et ne laissons pas passer cette occasion sans précédent d'apporter des changements réels et durables d'ici à 2030 et au-delà. Montons tous sans tarder à bord du train de la prospérité et de la paix, mais surtout, veillons à ce que, dans ce voyage entrepris ensemble par toute l'humanité, personne ne soit laissé pour compte.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de la planification socioéconomique des Philippines.

M. Balisacan (Philippines) (*parle en anglais*) : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que nous avons adopté (résolution 70/1) symbolise les aspirations de nos peuples pour les 15 prochaines années. Ses 17 objectifs et 169 cibles prennent la suite des objectifs du Millénaire pour le développement non achevés et sont la reconnaissance de l'interdépendance des défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Le processus de consultations ouvertes a été l'occasion d'élaborer une vision globale commune de l'avenir que nous voulons et la chance de faire entendre les voix des pauvres et des exclus. Nous jugeons particulièrement encourageante l'inclusion dans le Programme 2030 des thèmes de la migration, des vulnérabilités, de l'action collective pour la conservation et de l'inégalité des chances.

Les Philippines ont préconisé que le Programme reconnaisse la contribution positive des migrants au développement durable des pays d'origine, de transit et de destination. Nous demandons aux États Membres d'intégrer la migration dans le processus de développement, de réduire les frais d'envois de fonds

et de respecter intégralement les droits de l'homme des migrants.

Il nous faudra, pour atteindre nos objectifs de développement, agir d'urgence contre les changements climatiques. Nous avons constaté une plus grande fréquence et une intensité accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. Ces calamités peuvent réduire à néant les gains réalisés dans la lutte contre la pauvreté, et faire même reculer le développement. Il nous faut donc prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques, notamment au niveau local, et augmenter les investissements dans une économie à l'épreuve des changements climatiques. Dans cette optique, nous comptons instaurer un accès universel au financement, notamment en donnant accès à une assurance et au capital, et par le biais du financement mobile.

Entant que Président du Forum des pays vulnérables aux changements climatiques et ressortissant d'un des pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, nous nous attacherons également, à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris, à veiller à ce que soit adopté un nouvel accord sur le climat juridiquement contraignant qui soit universel et équitable et limite l'augmentation de la température mondiale moyenne à moins de 2 degrés Celsius ou à 1,5 degré au-dessus des niveaux pré-industriels. À cet égard, les Philippines apprécient l'accent mis dans l'objectif 14 sur la nécessité de conserver et d'exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. L'inscription de cet objectif dans un programme mondial oblige la communauté des nations à prendre au sérieux les défis posés à la conservation, telles les destructions dues aux grands travaux d'aménagement, un problème préoccupant pour tous. Ensemble, nous devons relever ces défis en adoptant une approche fondée sur les règles du droit international, comme l'indique la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. L'appel à la solidarité traduit en paroles la prise de conscience générale de la façon dont des incidents locaux influent sur des événements mondiaux.

Il n'y aura pas de véritable développement tant que persisteront les inégalités dues à un manque de perspectives pour les populations les plus vulnérables. Nous aspirons à une éducation pour tous, à une couverture sanitaire universelle, à la sécurité alimentaire et à l'inclusion économique et sociale assurées par des infrastructures de qualité. Nous sommes bien conscients

de la nécessité urgente de traiter de la question de la santé maternelle et procréative, y compris l'accès à des services de santé sexuelle et procréative, et d'intensifier encore la réalisation des droits des femmes.

Assurément, la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable nécessitera des ressources financières et techniques. C'est pourquoi nous recherchons des partenariats en vue de renforcer les capacités, de développer les technologies et les compétences, d'élargir notre accès aux moyens de mobiliser les ressources nationales, de mettre à profit la participation du secteur privé et de devenir résilients.

Le Programme 2030 s'engageant à n'oublier personne, il faudrait également que les statistiques officielles soient ventilées plus souvent et qu'elles soient également plus fréquentes, plus opportunes et plus accessibles. C'est pourquoi nous soulignons la nécessité de renforcer les capacités des organismes de statistiques. En conséquence, nous appelons la communauté internationale à accroître son appui technique et financier.

Ce Sommet n'est qu'un début. Pour faire avancer l'objectif global du Programme – l'élimination de la pauvreté – nous devons maintenant préparer nos plans et nos budgets nationaux en vue de sa mise en œuvre et de son suivi. Ce faisant, nous collaborerons avec la société civile et toutes les parties prenantes, conformément aux principes d'inclusivité et de responsabilisation. Les Philippines s'engagent à faire du Programme 2030 une réalité et à ne laisser personne de côté. C'est notre responsabilité sacrée envers nos enfants et les générations futures, et notre devoir solennel en tant que Membres des Nations Unies.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République portugaise.

M. Machete (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Ce moment historique, qui coïncide avec la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, est capital dans la façon dont nous comprenons le développement. Il y a 15 ans, les dirigeants du monde se sont réunis dans cette ville pour conclure un accord multilatéral sans précédent – les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – pour faire face aux défis mondiaux. Il est important de reconnaître que beaucoup a été fait depuis, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous devons renouveler notre détermination tout en tenant compte des

enseignements tirés de la mise en œuvre des OMD et de la situation dans le monde en matière de développement.

Le Portugal considère que l'adoption des objectifs de développement durable est un accord sans précédent pour la promotion du développement durable et l'éradication de la pauvreté, un accord qui envisage un monde où les droits fondamentaux de tous seront pleinement respectés. C'est pourquoi je salue l'action de l'ONU et remercie profondément tous ceux qui ont pris part à cet important processus de négociations.

Les défis du monde actuel – les changements climatiques, les épidémies et la situation tragique au quotidien des migrants et des réfugiés qui met leur vie en danger – illustrent sans l'ombre d'un doute le fait que nous ne pouvons pas songer à notre bien-être et à notre sécurité de façon individuelle ou selon nos divisions géographiques. L'universalité du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est donc d'une importance capitale. Il incarne le véritable partage des responsabilités dans la quête d'un avenir meilleur, au-delà des approches Nord-Sud traditionnelles et dépassées et de la division entre acteurs publics et privés, et il montre que nous avons bien compris que l'aide publique au développement est la seule riposte possible à opposer à nos problèmes communs.

Il existe aujourd'hui une multiplicité d'acteurs différents dont les capacités de contribution peuvent et doivent être renforcées. Parmi eux, les économies émergentes et les pays qui deviennent des donateurs de plus en plus importants doivent assumer de plus grandes responsabilités conformément à leurs capacités politiques, économiques et financières. Le Programme exige également de nous tous que nous adoptions une approche qualitative et axée sur les résultats visant améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques à tous les niveaux.

Nous avons certes toutes les raisons de nous réjouir, mais nous sommes également en face de grandes responsabilités. Il est temps désormais de donner forme au nouveau modèle de coopération internationale et de concrétiser les engagements y afférents. L'ONU doit continuer à jouer un rôle essentiel face aux défis mondiaux. C'est à nous cependant – États Membres, organismes multilatéraux, Parlements, pouvoirs locaux, société civile et secteur privé – de prendre ce Programme en main et d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ses 17 objectifs. Dans ce cadre, il est indispensable d'examiner les difficultés que posent aux

États fragiles – pays moins avancés, continent africain et petits États insulaires en développement – la mise en œuvre de ces objectifs. Ces États ont besoin que nous leur accordions une attention particulière.

C'est pour ces raisons que le Portugal a souscrit aux engagements pris par l'Union européenne à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, notamment la volonté affichée de mobiliser de 0,15 % à 0,20 % de notre revenu national brut pour l'aide publique au développement accordée aux pays les moins avancés et d'aider à titre prioritaire le continent africain.

Le programme de coopération pour le développement du Portugal s'attache à renforcer les liens qui existent entre la paix, la sécurité et le développement durable. Cette approche restera pour nous une priorité absolue. À cette fin, nous avons mis un accent particulier sur les secteurs ayant des effets structurants et multiplicateurs sur le développement durable, comme par exemple la gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme, l'éducation, la santé et le renforcement des institutions, ainsi que l'adoption de mesures visant à autonomiser les femmes et les filles et à éradiquer toutes les formes de violence sexiste. Le Portugal a également procédé à des investissements importants dans les énergies renouvelables et la « croissance bleue », et plus particulièrement la protection de notre environnement, de la biodiversité, ainsi que des mers et des océans, tout en cherchant dans le même temps à intégrer les trois dimensions du développement durable.

De l'avis du Portugal, la mise en œuvre du Programme 2030 devra faire l'objet d'un véritable partenariat. En conséquence, nous continuerons à travailler avec la société civile et les pouvoirs locaux et à solliciter leur participation à la mise en œuvre des engagements que nous prenons au présent Sommet. Nous sommes prêts à coopérer avec les États membres de la Communauté des pays de langue portugaise en vue de l'intégration du Programme 2030 dans leurs travaux, et nous sommes prêts à faire de même dans le cadre des autres instances multilatérales dont nous sommes membres. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis le lancement des négociations sur le Programme. Nous nous trouvons désormais au début d'un nouveau chapitre, et je voudrais, pour terminer, réitérer l'appui sans réserve de mon pays à ce nouveau Programme et aux buts et principes de l'ONU. Nous demeurons convaincus que ce n'est qu'en joignant nos efforts,

en promouvant le progrès économique et social et en pratiquant la tolérance que nous pourrions vivre en paix.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Principauté d'Andorre.

M. Saboya Sunyé (Andorre) : Qu'il me soit permis tout d'abord de saluer les Coprésidents et de remercier les co-facilitateurs pour l'ambitieux document final que nous avons devant nous aujourd'hui.

« Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » regroupe 17 objectifs et 169 cibles consensuels sur la base d'un remarquable travail participatif de dialogue inclusif et réfléchi. Aucun de nous ne peut aujourd'hui rester en marge de ce pas en avant.

Comme aujourd'hui, il y a 15 ans, nous nous étions engagés à travers les objectifs du Millénaire à promouvoir une plus grande dignité et égalité entre tous les êtres humains. Cet engagement nous a menés à une avancée sans précédent. Mais tout en reconnaissant ces progrès sans précédent, nous ne pouvons pas nous permettre de tomber dans l'autocomplaisance. Force est de reconnaître que les progrès ont été inégaux et dans certains domaines insuffisants. C'est pour cela que nous devons aujourd'hui renouveler notre engagement, plus intensément et avec des objectifs plus exigeants. Pour jouir d'une vie digne, il faut mettre un terme à la faim et la pauvreté extrême dans le monde. Une vie digne pour nous et pour les prochaines générations ne peut l'être sans égalité, sans sécurité, mais non plus sans démocratie et sans respect des droits humains, aspects essentiels d'un environnement sain et durable pour les prochaines générations. Les témoignages des tragédies qui nous arrivent chaque jour des quatre coins du monde, spécialement depuis le continent africain, mais aussi des frontières de l'Europe, avec une crise des réfugiés qui mérite non seulement toute notre attention, mais aussi notre solidarité et participation à l'effort d'accueil, sont encore trop graves et trop nombreux. Ils sont inadmissibles.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Nous sommes convaincus que l'éducation des jeunes, et plus particulièrement l'éducation civique axée sur la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, est la meilleure arme dont nous disposons pour lutter contre l'intolérance et promouvoir l'égalité des chances et la cohésion sociale. C'est pourquoi l'éducation est une priorité nationale en

Andorre où l'accès libre et gratuit à trois systèmes d'enseignement public – l'andorran, le français et l'espagnol – est une des particularités de notre petit pays. Mais l'éducation est aussi une priorité de notre politique étrangère. L'Andorre consacre plus de 20 % de son budget de coopération pour le développement à des projets éducatifs, et elle a également été invitée par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon – à qui je tiens à exprimer notre gratitude encore une fois ici aujourd'hui – à se joindre à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout. De plus, lors de la présidence andorrane du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, nous avons accordé une place prioritaire au thème « Éducation à la citoyenneté démocratique ». L'Andorre déploie donc des efforts extraordinaires pour réaliser les objectifs de développement durable relatifs à l'éducation et à l'enfance. De même, et parce que ces thèmes ont une dimension transversale, nous attachons une attention particulière à l'égalité des sexes et à la protection des droits de l'homme des groupes les plus vulnérables.

Enfin, en tant que pays enclavé dans un environnement naturel de grande valeur, et qui reçoit 8 millions de visiteurs par an, nous sommes très conscients de cet atout qui suppose la protection de notre environnement. C'est pourquoi le nouveau Gouvernement a un Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable qui définit, dans une vision transversale et inclusive, en coopération avec les différents ministères, institutions et agents sociaux, notre participation à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce Sommet, qui aura lieu à Paris à la fin de l'année, sera crucial pour le succès des objectifs que nous adoptons aujourd'hui, et l'Andorre a déjà présenté sa contribution.

(l'orateur poursuit en anglais)

Tous les objectifs dont nous avons discuté et convenu ensemble constituent un véritable engagement mondial, mais ils pourraient être irréalisables s'ils ne sont pas soutenus par une forte volonté politique et une stratégie de suivi et d'examen de leur mise en œuvre. L'adoption du Programme 2030 et la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU doivent être désormais le point de départ d'un effort commun dont l'ambition est de transformer le monde en un lieu où tous les êtres humains peuvent vivre dans la dignité.

Nous ne pouvons laisser personne à la traîne. C'est l'engagement que nous devons prendre aujourd'hui.

Telle doit être notre ambition. Telle doit être notre responsabilité pour l'avenir.

Comme M. Juncker l'a dit il y a quelques semaines à propos de l'Union européenne, il doit y avoir plus d'engagements nationaux dans les initiatives de l'ONU et plus d'engagements de l'ONU dans nos initiatives nationales.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ri Su Yong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : En ce soixante-dixième anniversaire de l'ONU, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), reflet de la volonté et du souhait de l'ensemble des membres de l'Organisation, est un événement significatif dans l'histoire de l'ONU. Le programme de développement pour l'après-2015 que nous avons adopté est le produit des efforts acharnés que déploie la communauté internationale pour éliminer la pauvreté et amener le monde entier au développement durable.

Les objectifs du Millénaire pour le développement adoptés il y a 15 ans ont permis d'apporter une contribution positive en faveur de la coopération entre les pays et les régions dans tous les domaines du développement socioéconomique. Toutefois, nous avons encore un long chemin à parcourir pour libérer complètement l'humanité de la pauvreté et édifier un monde libre, pacifique et prospère. Dans cette optique, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui contient des objectifs plus spécifiques visant à refaçonner et transformer le monde.

Pour atteindre ces objectifs, en vue de l'élimination complète de la pauvreté et d'un développement socioéconomique durable, nous devons faire d'un environnement pacifique et durable propice au développement une priorité. Comme on le sait, certains pays spécifiques mettent des obstacles artificiels en travers du règlement pacifique des problèmes internationaux et d'un développement sain et viable des pays et des régions, comme, par exemple, des sanctions, dans le but de parvenir à leurs fins militaires et politiques.

Si l'on maintient intactes les sanctions économiques imposées selon des procédés médiévaux

à l'encontre des aspirations indépendantes des pays en développement, les excellents objectifs de développement que nous avons fixés ne seront pas atteints. Un exemple typique en la matière est représenté par les États-Unis d'Amérique, qui ne cessent de chercher à réprimer notre peuple dans chacun des domaines de sa vie, et par tous les moyens, en vertu d'une animosité invétérée et de leur politique hostile à l'égard du régime socialiste de la République populaire démocratique de Corée qu'ils cherchent à éliminer. Toutefois, ce que les États-Unis d'Amérique ne savent pas, c'est que plus les manœuvres relatives aux sanctions imposées à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée s'intensifient implacablement, plus la volonté et le dynamisme de notre peuple se voient décuplés par la détermination de défendre encore plus résolument la prospérité et la puissance de l'État socialiste, centré sur les masses populaires.

Sous la sage direction du camarade respecté Kim Jong Un, notre peuple accomplit maintenant des performances d'une envergure sans précédent dans ses efforts en faveur d'un développement socioéconomique durable, tout en venant à bout, comme on l'a vu dernièrement, de sanctions sans scrupules et de tous les autres obstacles qui s'opposent à sa marche en avant. Nous nous efforçons de permettre à notre peuple de vivre de façon civilisée et dans une plus grande abondance, en accordant une grande importance aux sciences et aux technologies et en tirant le maximum du potentiel de notre économie d'autosuffisance. Cet effort que nous consentons constituera une contribution idoine à la réalisation du Programme de développement durable pour la réforme et la transformation du monde. Nous entendons promouvoir vigoureusement une coopération économique mutuellement bénéfique, sur un pied d'égalité, en collaboration avec de nombreux pays du monde, et prendre une part active au mouvement international visant à traduire dans la pratique le programme de développement pour l'après-2015.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères du Commonwealth d'Australie.

M^{me} Bishop (Australie) (*parle en anglais*) : Lorsque l'Australie a signé la Charte des Nations Unies, il y a 70 ans, nous nous sommes engagés à promouvoir la paix, le progrès social et de meilleures conditions de vie pour les peuples du monde. L'Australie a pris cet engagement très au sérieux et aujourd'hui, nous convenons ensemble d'un nouveau Programme de

développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) dont l'objectif est de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici une génération. C'est là un objectif ambitieux, audacieux et nécessaire. C'est, de fait, un objectif mondial, qui est le produit de consultations et de négociations sans précédent. Dans les 15 années qui ont suivi l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous avons réalisé de grandes avancées et arraché des centaines de millions de personnes à l'extrême pauvreté.

C'est un résultat dont il faut se féliciter. Pourtant, dans un monde en constante évolution, de nouveaux défis continuent sans cesse de se faire jour. Le Programme 2030 prend acte d'une conception plus moderne, contemporaine, des moteurs du développement et de la répartition changeante des richesses mondiales. Les 15 dernières années nous ont montré les avantages d'un renforcement de la résilience économique, et par conséquent, le Programme 2030 met nettement l'accent, à juste titre, sur la croissance économique. Chacune des ressources existantes doit être exploitée, et par conséquent les droits et les chances des femmes et des filles sont reconnus comme un objectif à part entière, ainsi que transversalement dans tout le Programme 2030.

De nombreux pays ayant peiné à réaliser les OMD ont connu des conditions d'instabilité et de conflit, comme nous l'avons constaté dans notre région avec le cas des Îles Salomon et du Timor-Leste. La Banque mondiale estime que plus de 40 % des populations les plus pauvres du monde vivent dans des zones touchées par un conflit et caractérisées par la précarité. En outre, l'étude de la Banque mondiale prévoit que ce pourcentage doublera au moins d'ici 2030. Par conséquent, l'objectif relatif à la paix et à la gouvernance, pour lequel l'Australie a vigoureusement plaidé, aura une importance critique en vue de l'élimination de l'extrême pauvreté et pour le succès de l'ensemble du Programme 2030.

Les objectifs de développement durable peuvent ne rester toujours qu'une déclaration d'intention à moins que nous prévoyions comment les mettre en application. À cet égard, nous nous tournons vers le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté en juillet. Les ressources intérieures des pays sont désormais la plus grande source de financement du développement. L'Australie se réjouit de prendre part à l'initiative adoptée sur le plan fiscal à Addis-Abeba afin de renforcer les systèmes fiscaux, et nous entendons doubler notre investissement dans la mobilisation des ressources nationales d'ici à 2020. Nous faisons fond ainsi sur les travaux du Groupe des Vingt (G20) portant sur le renforcement

des systèmes fiscaux nationaux et la réduction des flux illicites, présentés au cours du sommet du G20 tenu à Brisbane en novembre dernier. Le secteur privé, moteur primordial de la croissance économique et de la création d'emplois, et source importante de financements pour le développement, a un rôle clef à jouer à cet égard. L'Australie noue des partenariats de plus en plus fréquents avec son secteur privé, notamment sur des projets destinés à donner aux habitants de zones reculées du Pacifique un accès aux financements.

Nous mettons nettement l'accent sur l'innovation, en investissant dans de nouvelles façons de régler les problèmes tenaces et en trouvant des moyens créatifs de relever des défis de développement apparemment irréductibles. Si le Programme 2030 est un succès majeur, il ne saurait être la fin de notre travail. L'Australie a à cœur de prendre des mesures énergiques et responsables sur les changements climatiques, et j'espère que l'ambition et la dynamique que nous voyons à l'oeuvre ici à New York à cet égard continueront de nous porter jusqu'à Paris. L'Australie a joué, en particulier, un rôle essentiel dans la création du Fonds vert pour le climat dans lequel nous avons engagé 200 millions de dollars. Notre contribution initiale de 70 millions de dollars a déjà été versée.

L'Australie est une terre de possibilités infinies, de prospérité et d'inclusion. Mais, comme tous les pays, nous avons des défis à relever. Nous prenons des mesures pour gérer durablement notre terre, nos forêts, nos voies d'eau et nos précieuses ressources marines, y compris le récif de la Grande barrière de corail, Site du patrimoine mondial, que nous nous sommes engagés à préserver et protéger. Nous investissons dans les qualifications de notre peuple, diversifions notre économie et accroissons notre productivité. Nous prenons des mesures pour promouvoir l'égalité des sexes, combler le fossé des désavantages pour nos autochtones et soutenir ceux qui souffrent de handicaps, notamment grâce à un régime d'assurance handicap national.

En mettant en application le nouveau Programme, nous pouvons faire profiter les autres des enseignements de notre propre expérience. Par notre programme de développement, en coopérant avec le secteur privé et en travaillant avec nos partenaires, nous œuvrons à la prospérité et réduisons durablement la pauvreté dans la région indopacifique. Ainsi que l'a dit le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, la véritable mesure du succès n'est pas dans tout ce que nous promettons, mais dans tout ce que nous tenons. Ce sera en travaillant

ensemble que nous parviendrons à faire de l'ambition du Programme 2030 une réalité.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Lamamra (Algérie) (*parle en arabe*) : Le présent Sommet se tient dans une période particulièrement délicate sur la voie du développement international, puisqu'il marque l'intersection de trois événements importants et décisifs : l'aboutissement des objectifs du Millénaire pour le développement, l'annonce du début de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, et la perspective d'un accord final international sur les changements climatiques. Ce Sommet est également l'occasion de jeter les bases d'un partenariat international renouvelé axé sur le bien-être, le progrès et l'amélioration des conditions de vie des personnes dans le contexte d'un développement durable pour tous.

En adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement en 2000, nous avons inauguré une ère nouvelle pleine d'ambitions pour l'humanité, grâce à notre action commune et solidaire en faveur des plus pauvres, et donné à des millions de personnes un espoir en un monde meilleur, un monde plus juste et plus équitable. Aujourd'hui, 15 ans après leur adoption, nous constatons avec satisfaction que les objectifs du Millénaire pour le développement, en dépit de certains obstacles, ont permis une mobilisation sans précédent de la communauté internationale en vue de relever les défis multiples liés à la problématique du développement dans toutes ses facettes.

Sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie, dont les objectifs du Millénaire pour le développement constituent désormais des cadres de référence pour le développement national, a réussi, dans le cadre de l'application de son programme, à atteindre la plupart de ces objectifs avant l'échéance, en particulier les objectifs liés à l'élimination de la pauvreté, à l'amélioration de l'éducation, à la réduction de la mortalité maternelle et infantile et à la promotion d'un environnement durable. Ainsi, elle a réussi à atteindre l'objectif visant la réduction de la pauvreté, fléau qui touche directement la fierté et la dignité de la personne humaine. Ce résultat a d'ailleurs été mis à l'honneur et salué en 2013 et en 2015 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

L'Algérie a également été en mesure d'atteindre, et même de dépasser, l'objectif relatif à l'éducation primaire pour tous en 2011, puisqu'elle a affiché un taux de scolarisation de 98 % en ce qui concerne les enfants de 6 ans.

De même, l'Algérie a développé, également, sa législation en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les sexes, par des textes de loi autorisant une augmentation de la représentation des femmes dans les assemblées élues, y compris dans la composition du nouveau parlement, où la représentation des femmes est portée à 31 %. Ces résultats, entre autres, sont considérés comme le fruit des efforts déployés par l'État algérien en faveur du développement humain, économique et social de tous les pans de la société algérienne.

Nous nous trouvons à une époque charnière de l'histoire humaine. Face aux difficultés, complexes et multiformes, qui font obstacle au développement, une forte volonté et une solidarité active s'imposent, ainsi qu'un sens élevé des responsabilités, si nous voulons assurer un avenir prospère à tous nos peuples.

Je veux croire que nous contribuerons à l'histoire, inspirés par la conscience collective de notre commune destinée, de façon à pouvoir surmonter tout égoïsme dans l'application du mandat qu'est pour nous ce programme ambitieux, afin que les générations futures héritent d'une planète où les peuples puissent vivre libres, en bonne santé et en sécurité, dans la dignité et la prospérité.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, des relations internationales et du culte de la République argentine.

M. Timerman (Argentine) (*parle en espagnol*) : L'Argentine se félicite de l'adoption récente du programme de développement pour les 15 prochaines années. Nous sommes sûrs qu'il constituera la nouvelle boussole de l'action des États, en particulier pour l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation et du développement durable, dans l'inclusion sociale, de l'ensemble de nos populations.

L'Argentine est fière d'être l'un des rares pays à avoir atteint la majorité des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle a d'ailleurs été saluée le mois dernier par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le succès de son combat contre la faim, ainsi que par l'UNESCO

qui l'a rangée, en avril dernier, au nombre des pays ayant le taux le plus élevé de scolarisation en primaire ainsi que les investissements les plus importants dans l'éducation. Entre autres acquis, il convient de souligner que l'Argentine est parvenue à réduire sensiblement la pauvreté au cours de la dernière décennie, puisqu'elle se situe au-dessous du seuil des 5 % s'agissant des personnes souffrant de la faim. Elle a réduit, d'autre part, le taux de mortalité infantile de 27 % entre 1990 et 2013, tandis que la mortalité maternelle a chuté de 38,5 % grâce à une multitude d'initiatives mises en place par le Gouvernement national. L'Argentine propose aujourd'hui l'un des calendriers de vaccination les plus complets de la région et du monde, puisqu'elle offrira à la fin de cette année pas moins de 19 vaccins gratuits et obligatoires, et qu'elle a institué au niveau de l'État, en réponse à la pandémie de VIH/sida, l'accès universel aux protocoles de traitement et de dépistage préventifs.

Ces résultats démontrent la force de l'engagement de l'Argentine par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement, engagement que nous renouvelons aujourd'hui dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Ce Programme incarne l'idéal de notre temps, qui n'est autre que de faire advenir un monde plus juste, plus inclusif, plus égalitaire, un monde en paix. Pour pouvoir réaliser cet idéal, ce Programme doit être conçu et mis en œuvre sous l'angle des droits de l'homme, au moyen d'un plan d'action concret et cohérent assorti de mécanismes de suivi fiables et transparents.

L'Argentine a participé activement aux négociations sur les 17 objectifs et 169 cibles y afférentes, qui reflètent en grande partie les programmes de développement social qu'elle a mis en œuvre dans la dernière décennie.

Le Gouvernement argentin souligne l'importance de ce Programme dont il définira les politiques nationales propres à en permettre la pleine mise en œuvre d'ici à 2030. L'Argentine espère que, au cours des 15 prochaines années, ce Programme permettra de cristalliser nos efforts communs, sans perdre de vue les responsabilités historiques émanant de siècles de colonialisme et que traduit le principe des responsabilités communes mais différenciées, énoncé au Sommet mondial pour le développement durable et réaffirmé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), à la troisième Conférence internationale sur le financement du

développement et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Programme 2030 comprend aussi la défense des droits fondamentaux des femmes, puisqu'il affirme, notamment, que la pleine réalisation du potentiel humain et du développement durable ne sera pas possible tant que la moitié de l'humanité continuera de se voir refuser la plénitude de ses droits humains et de ses chances. Il est donc particulièrement positif que le Programme 2030 fasse de la question de la parité hommes-femmes une question transversale entre l'ensemble des objectifs de développement durable, en plus de l'Objectif 5, où il est un objectif à part entière. L'application de politiques publiques s'adressant à la population féminine contribuera encore plus à en favoriser la pleine participation politique, économique et sociale. L'État argentin reconnaît les défis qui l'attendent encore dans ce domaine et fait face; il considère important de souligner qu'il nous faut aborder de façon intégrée les problèmes d'inégalité entre les sexes si nous voulons parvenir d'ici à 2030 à une société plus égalitaire.

L'Argentine travaille à un modèle de société démocratique et inclusive, dans le plein respect des droits fondamentaux de tous. La relation entre ces droits et le développement est si étroite que l'on ne saurait parvenir au développement durable sans un plein respect de l'ensemble des droits fondamentaux, permettant l'intégration des plus vulnérables dans la dignité. Cet effort, qui implique de réaffirmer que tous les droits de l'homme sont universels, indissociables et interdépendants, a permis d'obtenir en Argentine une amélioration notable et décisive des indices de pauvreté, d'indigence et de chômage, de sorte que la croissance économique s'est accompagnée d'un véritable processus d'inclusion sociale. Citons comme exemples de cela la politique d'élargissement des droits, qui se traduit par des avancées notables dans les cadres normatifs relatifs à l'identité sexuelle, au droit à une mort digne, à l'égalité dans le mariage et à la santé mentale, ainsi que la mise en place du plan national contre la discrimination, les allocations familiales universelles par enfant à charge et l'allocation de grossesse; la couverture universelle du système provisoire; l'intégration des migrants au développement national, du point de vue des droits de l'homme, indépendamment de leur statut migratoire, toutes mesures, entre autres, qui ont été renforcées dès 2013 sous la forme de programmes publics. Cette reconnaissance élargie des droits se fonde aujourd'hui sur les bases solides que constituent le rôle retrouvé

par l'État et les politiques publiques comme outils clefs d'accès à des conditions de vie plus égalitaires pour tous les secteurs de la population.

L'Argentine réaffirme l'importance de l'intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable : la croissance économique inclusive, le développement social, et la viabilité environnementale. Dans le domaine de l'environnement, il est nécessaire de travailler de manière intégrée, comme il est souligné tout au long du Programme, en particulier en ce qui a trait à la protection, à la remise en état et à l'utilisation viable des écosystèmes qui sont au coeur du développement. Dans le document, on note également la présence à terme du droit fondamental qu'est l'accès à l'eau. L'Argentine est favorable à l'engagement visant à améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement sans discrimination, et dans des conditions équitables, car c'est un droit fondamental que chaque État doit garantir à ses administrés.

L'Argentine est préoccupée par le processus de mise en œuvre du Programme, sachant que, en vertu des accords conclus à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les défis constatés formaient un tout inséparable de leurs moyens de mise en œuvre. Or on constate un déséquilibre entre les engagements pris dans le cadre de ce Programme par les pays en développement et par les pays développés pour ce qui est des moyens de mise en œuvre et des ressources financières. Les pays développés portent la responsabilité la plus grande et en conséquence, ils ont l'obligation d'apporter les contributions financières les plus importantes, à hauteur de leurs engagements historiques. Il est pertinent de rappeler à cet égard l'engagement historique, qui a été pris et réaffirmé à différentes occasions, par lequel les pays développés promettent de consacrer 0,7% de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement, engagement qui, à quelques rares exceptions près, n'a pas été tenu, ce qui a retardé ou rendu impossible la mise en œuvre de nombreuses initiatives qui auraient pu contribuer au développement durable et à l'élimination de la pauvreté dans le monde.

À l'inverse, l'Argentine, avec d'autres pays du Sud, a accru ces dernières années sa coopération Sud-Sud, à titre de réponse solidaire avec les pays et les peuples du Sud, faite d'affinités et d'expériences partagées, et guidée par les principes qui la caractérisent. La coopération de l'Argentine s'entrelace avec l'action de l'ONU depuis la création de cette dernière. En

témoignent le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, ainsi que la décision de créer le Fonds argentin de coopération Sud-Sud et triangulaire, outil par lequel l'Argentine applique sur le terrain les accords convenus au niveau international. Le Programme 2030 doit être l'axe de l'investissement public dans les pays en développement, en contribuant à transformer un système d'accumulation d'actifs financiers ne donnant aucun rendement en un investissement rentable dans la création de capacités et de chances et en une accumulation de capital dans les secteurs productifs apportant une valeur ajoutée.

L'Argentine espère que l'accord conclu sur les principes directeurs et que les objectifs définis auront la capacité et le pouvoir d'engendrer un véritable changement, pour les hommes, les femmes et les enfants du monde entier, en ce que nous réussirons à concevoir des moyens de mise en œuvre, de coopération et de suivi qui en favoriseront, encourageront et garantiront la réalisation.

En conclusion, je voudrais, à cet égard, citer une phrase prononcée par le pape François, dans cette enceinte, il y a juste deux jours :

« Les organismes financiers internationaux doivent veiller au développement durable des pays, et à ce qu'ils ne soient pas soumis, de façon asphyxiante, à des systèmes de crédits qui, loin de promouvoir le progrès, assujettissent les populations à des mécanismes de plus grande pauvreté, d'exclusion et de dépendance. »
(A/70/PV.3, p. 3)

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté à la tribune.

Le Président Duda (*parle en polonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je prends la parole ici aujourd'hui, à New York, en qualité de représentant d'un pays qui, il y a juste 30 ans, était bien à la traîne du monde développé dans les indices économiques et sociaux. La triste réalité que connaissent aujourd'hui des dizaines de pays de par le monde était, dans un passé qui n'est pas si reculé, ma propre réalité et celle de mes compatriotes.

Nous avons fini par secouer le joug du communisme, il y a 26 ans. Après 45 années d'absence de souveraineté et de coupure du monde, derrière le rideau de fer, notre pays s'est trouvé en position de rompre cet isolement. Aujourd'hui, nous reconstruisons notre liberté nationale, sur le socle de nos traditions nationales. L'esprit démocratique et le caractère entreprenant des Polonais sont le fondement de notre développement aujourd'hui. Parallèlement, nous devons faire de notre mieux pour veiller à ce que notre cohésion sociale, nos structures familiales et notre système traditionnel de valeurs restent en place.

Le crédit du modèle polonais de développement revient à Solidarité, mouvement social unique en son genre dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Le crédit en revient aux millions de Polonais qui, affamés de liberté, étaient prêts à se battre pour elle. Enfin, ils sont parvenus à obtenir cette liberté. Mais le crédit en revient aussi à l'autre type de solidarité, celle dont nous avons bénéficié de la part de pays plus aisés que nous. Nous avons bénéficié de leur appui financier, de leurs conseils et de leur expérience. Nous savons combien il nous en a coûté de temps et d'efforts pour progresser le long de cette route. Il y a encore beaucoup à faire. Toutefois, je reste convaincu, en ma qualité de Président de la République de Pologne, que l'énergie de mes concitoyens, leur diligence et leur sens de l'innovation nous permettront d'atteindre ensemble le niveau de développement auquel nous aspirons depuis des années.

Lorsque je me penche sur l'histoire de la Pologne contemporaine, je ne peux m'empêcher de me remémorer la courte formule trouvée par un homme politique américain bien connu, formule emplie de vigueur et d'espoir : « *Yes, we can* – oui, nous le pouvons! » Oui, nous y arrivons. Et la question se pose de savoir : les autres peuvent-ils y arriver aussi? Je ne doute pas qu'ils puissent être couronnés de succès, et qu'ils pourront ainsi dire un jour,

« Nous y sommes nous aussi arrivés. Nous pouvons jouir d'une meilleure santé, d'une meilleure éducation, et faire que nos enfants se sentent en sécurité. Nous n'aurons pas à quitter notre pays – comme nous devons le faire aujourd'hui –, à lutter, contre la guerre, la pauvreté, à nous mettre en sûreté, à partir en quête de sécurité et d'une meilleure qualité de vie loin de notre patrie. »

Faisons tout ce que nous pouvons pour faire en sorte que tous ceux qui sont partis puissent rentrer dans

leurs foyers et que la paix revienne, et pour aider les pays en question à s'engager de nouveau sur la voie du développement économique.

Quinze années se sont écoulées depuis le Sommet du Millénaire, lorsque les États Membres de l'ONU ont adopté un plan ambitieux visant à améliorer en Afrique, en Asie et en Amérique latine la vie des populations qui souffraient le plus de la faim, des épidémies, de l'analphabétisme et d'un taux élevé de mortalité infantile. La barre a été placée très haut, et les objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pas tous été atteints. Néanmoins, des progrès immenses ont été réalisés dans de nombreux domaines. Le nombre de personnes vivant avec 1,25 dollar ou moins par jour a diminué de plus de 50 %, tombant de 1,9 milliard à 836 millions. C'est un succès, on peut le dire. Cependant, nous ne devons pas oublier que ces 836 millions de personnes vivent encore dans la pauvreté extrême. C'est presque autant que les populations conjuguées des États-Unis et de l'Union européenne. Le nombre de nouveaux cas de VIH a été réduit de 40 %, et là aussi, on peut parler de succès. Mais cette épidémie n'est toujours pas sous contrôle. Près de 2,6 milliards de personnes ont désormais accès à l'eau potable, mais ce n'est toujours pas le cas pour 660 millions d'autres.

Les domaines couverts par les objectifs du Millénaire pour le développement ressemblent à un ensemble de tubes interconnectés. L'absence d'eau potable provoque de dangereuses épidémies. Les maladies affaiblissent l'organisme humain. Les enfants affaiblis par les maladies manquent souvent l'école, ce qui, à terme, signifie que l'avenir du pays et ses ressources, naturelles et humaines, seront mal gérés. Ainsi donc, lorsque nous discutons pour savoir lesquels des 17 objectifs de développement durable nous aimerions réaliser d'ici à 2030, nous ne pouvons pas nous satisfaire des succès enregistrés dans certaines catégories. Nous devons faire de notre mieux pour réaliser les mêmes progrès dans chacun des domaines prioritaires.

La réalisation des objectifs de développement durable exigera des niveaux de financement considérables. Cela étant, nous devrions veiller plus encore à ce que les fonds alloués soient dépensés d'une manière judicieuse qui mène à des résultats concrets. Les donateurs ne peuvent pas simplement se targuer d'avoir financé tel ou tel projet; car il ne s'agit pas simplement de déboursier des fonds, mais

de faire des investissements intelligents. Nous devons éviter également de lier l'aide au développement à des mesures que d'autres considèrent comme l'imposition d'un système de valeurs ou d'une idéologie. Cela est particulièrement vrai pour les questions touchant aux modèles familiaux, à l'éducation des enfants et à la préservation de la vie. Nous devons nous concentrer sur des normes susceptibles de garantir la liberté et une meilleure qualité de vie pour tous, des normes ayant trait à l'état de droit, à la liberté et à des sociétés inclusives. Lorsque le droit est respecté, la justice est garantie et les institutions publiques sont efficaces et opèrent pour le bien de tous. C'est ainsi que nous posons les bases d'un développement et d'un bien-être authentiques.

Le développement durable doit également avoir pour objectif la bonne gouvernance, un élément important pour permettre à l'humanité et à l'État de se développer. Les actions menées en faveur du développement doivent s'attacher à promouvoir l'efficacité, ce qui peut être fait par le biais de petits projets concrets. Je tiens à signaler que nous pouvons faire beaucoup avec peu d'argent. Je citerai, à titre d'exemple, un rapport conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF selon lequel, ces 15 dernières années, le nombre de nouveaux cas de paludisme a baissé de 37%. L'indice de mortalité de cette maladie a été réduit de 60%, ce qui signifie que 6 millions de vies ont été sauvées. Si le paludisme continue de tuer, la lutte contre cette maladie gagne en efficacité. Pourquoi? Grâce entre autres à l'utilisation à grande échelle d'une chose aussi simple qu'une moustiquaire bon marché, qui coûte 10 dollars à produire et à distribuer.

Je pourrais citer d'autres exemples. Le pape François a évoqué récemment le gaspillage inacceptable de nourriture. Que ne pourrions-nous faire si nous écoutions son appel? Jusqu'où pourrions-nous atténuer les effets des changements climatiques non seulement si nous limitons les émissions de dioxyde de carbone, mais aussi si nous menions une politique de reboisement rationnelle? Nombre de régions du monde souffrent de désertification. Des centaines d'hectares de forêts disparaissent de la Terre et nos surfaces cultivables diminuent. Et pourtant, le reboisement et la réhabilitation des sols améliorent la qualité de l'air et de l'eau, ce qui se traduit par une réduction des maladies et de la pauvreté. C'est pourquoi nous devons avoir une approche holistique vis-à-vis des questions environnementales en protégeant l'eau, la terre et l'air.

Aidons les pays qui en ont besoin aujourd'hui, mais faisons-le intelligemment, en leur permettant d'être autonomes afin qu'un jour ils puissent se joindre au système économique mondial sur un pied d'égalité, sans être bloqués par des restrictions ou des barrières inutiles, qu'ils puissent tirer tous les avantages de l'économie de marché, produire et vendre et utiliser ces revenus pour continuer à se développer en construisant des hôpitaux, des écoles, des routes et des systèmes d'approvisionnement en eau.

Il y a deux ans, la Pologne est devenue membre du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, affirmant ainsi que nous sommes un pays qui ne se soustrait pas à sa responsabilité d'aider les pays moins riches ou moins développés. En ma qualité de Président de la République de Pologne, je déclare que nous sommes prêts et disposés à coopérer pleinement avec nos partenaires à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, dans la mesure de nos capacités et de notre aptitude à user de notre expérience dans le domaine de l'édification d'une démocratie tournée vers l'économie de marché. Nous voulons nous assurer que les pays que nous nous proposons d'aider puissent dire un jour : « Nous aussi avons réussi. Nous avons atteint notre objectif. »

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Pologne pour sa déclaration.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Nous touchons à la fin de ce très important Sommet. Je dois dire que le fait d'avoir pu nous entendre après tant de temps est un miracle. La Bible dit qu'il existe deux grandes lois – la première, c'est que nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, et la deuxième, que nous devons aimer nos voisins comme nous-mêmes. Il a été toutefois très difficile pour les peuples du monde de s'aimer les uns les autres comme ils s'aiment eux-mêmes.

Je suis donc très étonné que nous soyons enfin parvenus à un accord raisonnable et complet. Nous ne faisons pas que parler des droits de l'homme, parce que les gens en parlent souvent, mais sans parler de la production. Ils parlent de la consommation sans parler de la production. Mais ces objectifs de développement durable portent sur l'industrialisation, le commerce et

le développement des infrastructures. Ils ne portent pas sur la philanthropie, mais sur le développement, la croissance et l'investissement. Après avoir, pendant 50 ans, observé l'égoïsme qui existe dans le monde, je suis donc très heureux de voir aujourd'hui le bon sens prévaloir dans ces instances internationales.

Nous arrivons à la conclusion de ce Sommet historique, Avant de clore cette séance plénière, je

voudrais inviter les participants à rester assis pour voir une petite vidéo sur les objectifs de développement durable. Elle a pour titre « L'histoire que vous façonnez » et sera diffusée immédiatement après la levée de la présente séance.

La séance est levée à 19 h 30.